

Délibération du Conseil municipal

Séance du 18 novembre 2025

Le dix-huit novembre deux mille vingt-cinq, à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

Présents | BOUSSICAULT G rald, BOYER Emilie, CORBILLON Christine, DELETANG Claire, DESOEUVRE Robert, FRAKSO Mohamed, GAUTHERON Xavier, GUIBERT Vincent, LABORDERIE Philippe, LANGLOIS Danielle, LECACHEUR Julien, LECOMTE Delphine, LHUISSIER Thierry, LIOTON Val rie, LIZE Didier, MINETTO Jacques, PAVILLON Jean-Paul, PENEAU Sylvie, PICARD Corinne, PUSHPARAJ Emilie, RAVELEAU Ren , REBILLARD Mich le, REGRAGUI Sidi Kamal, RETHORE Jacqueline, ROCHAIS Philippe, SOUILHE J r me, VIGNER Jean-Philippe

Absents excus s ayant donn  pouvoir (art. L2121.20)

BEAUCLAIR Sophie   PAVILLON Jean-Paul
CHOUTEAU Edith   BOYER Emilie

Absent(s) excus (s)

Absents

GAILLARD Yohan, PARENTEAU Louis-Pierre, SOURICE Corinne

Secr taires de s ance

REBILLARD Mich le, REGRAGUI Sidi Kamal

Convocation adress e le 12 novembre 2025, article L.2121.12 CGCT

Liste des d lib rations affich e et publi e le 19 novembre 2025, article L.2121.25 CGCT

25SE1811-05 | Administration g n rale - Mise   disposition de services - Renouvellement de la convention cadre et des conventions annexes avec Angers Loire M tropole

Monsieur Jean-Paul Pavillon, maire, expose :

Vu le Code G n ral des Collectivit s Territoriales,

Consid rant les projets de conventions annex s   la pr sente d lib ration,

Consid rant l'avis de de la commission ressources du 10 novembre 2025,

En accord avec le Bureau Municipal, et apr s en avoir d lib r , le Conseil Municipal :

- **Approuve les quatre conventions suivantes, conclues avec la communaut  urbaine Angers Loire M tropole, dont les projets sont annex s   la pr sente d lib ration :**

- Convention cadre pour les plateformes de services,
- Convention annexe relative au service de conseil en prévention,
- Convention annexe relative au service d'instruction mutualisé du droit des sols,
- Convention annexe relative au service d'administration et de mise à disposition du logiciel Droits de cités,
- Autorise le maire, ou à défaut son représentant, à signer lesdites conventions, ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires et à signer tout document utile à l'exécution de la présente délibération,
- Impute la dépense sur le budget concernée de l'exercice en cours et tant que de besoin, des exercices suivants.

VOTE			
En exercice	32	POUR	29
Présents	27	CONTRE	0
Pouvoirs	2	ABSTENTION	0
Pris part au vote	29	TOTAL	29
<u>Délibération adoptée à l'unanimité</u>			

Le maire,
Jean-Paul PAVILLON


